

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD BAYVIEW				
Statut	Privé conventionné	Établissement	CHSLD BAYVIEW INC.	Adresse	27, LAKESHORE
Nbre de lits perm. au permis	128	Région	Montréal	Ville	Pointe-Claire

Informations sur la visite

Date de la visite	January 16, 2024	Reddition de comptes 1	January 16, 2025
Date de transmission			

Droits des résidents et des personnes proches aidantes

Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion. Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année. 	-Le comité de résidents réalisera une activité à grand déploiement au cours de l'été qui assurera de créer de la visibilité et faire connaître leur rôle et mandat. Résidents et familles seront invités à l'activité "Ice Cream Extravaganza" qui se veut rassembleuse et donc propice à rejoindre un grand nombre de personnes. Cette activité se veut pérenne et annuelle. De plus, le journal "Bayview Breeze" sera offert à la communauté de Bayview qui vise à non seulement faire la promotion du comité de résidents et leur mandat, mais aussi partager des nouvelles du CHSLD.	Juillet 2024	En cours

Activité repas

Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social; Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
2. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis	<ul style="list-style-type: none">Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.	-Formation en développement sur la sensibilisation à l'expérience repas. Cette formation sera déployée lors des journées annuelles de formation 2024-2025 et offerte à l'ensemble du personnel et des bénévoles du CHSLD Bayview.	Octobre 2024	En cours

CONSIGNES

- Validez l'information sur l'installation dans l'entête;
 - Détaillez un ou des moyen(s) réaliste(s) et mesurable(s) qui permettra ou permettront de satisfaire la recommandation détaillée sur la ligne;
- *Pour créer un deuxième paragraphe dans une cellule Excel, il faut appuyer et maintenir la touche "ALT" puis appuyer sur la touche "Retour".*

- Inscrivez une seule date par recommandation dans la colonne Échéanciers;

Si l'établissement détermine plus d'un moyen pour une même recommandation, inscrivez les dates propres à chaque moyen dans la colonne Moyens, puis inscrivez la date où l'ensemble de la recommandation sera atteinte à titre d'Échéancier. Ce dernier paraîtra sur la page web.

- Inscrire l'état d'avancement correspondant à votre mise en œuvre de la recommandation lors de la transmission de la (des) reddition (s) de comptes;
- Transmettre ce document .xls à chsld.die@msss.gouv.qc.ca 30 jours suivant la réception de celui-ci ainsi que la mise à jour aux dates indiquées dans la (les) reddition (s) de comptes.

*** Pour la visite dont le résultat est préoccupant, le plan d'amélioration doit être approuvé par l'équipe ministérielle.*